Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260209-CC_2026_049-DE

Délibération n° 2026.049

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE FOUGÈRES AGGLOMERATION**

Séance du Lundi 9 février 2026 à 20 h

Le Conseil de Fougères Agglomération s'est réuni le **Lundi Neuf Février Deux Mil Vingt-Six** à vingt heures au Siège de la Communauté d'Agglomération – Parc de l'Aumaillerie – 1 rue Louis Lumière - à LA SELLE EN LUITRE, sous la présidence de M. Patrick MANCEAU, Président.

Nombre de Conseillers Communautaires :	
En exercice :	58
Présents :	41
Pouvoirs :	6
Votants :	47

Date de la convocation : 3 février 2026

Date d'Affichage : 10 février 2026

Vote :	
Pour :	47
Contre :	0
Abstentions :	0

Étaient présents : Patrick MANCEAU – *Président*
Michel BALLUAIS – Marie-Claire BOUCHER – Bernard DELAUNAY – Joseph ERARD – Louis FEUVRIER – Alain FORET – Marie-Laure NOËL – Louis PAUTREL – Anne PERRIN – Jean-Claude RAULT – *Vice-présidents délégués*

Daniel BALLUAIS – Éric BESSON – Joseph BOIVENT – Gilbert BOUFFORT – Roland BOUVET – Roger BUFFET – Maria CARRE – Denis CHOPIN – Hubert COUASNON – Noël DEMAZEL – Christophe DEROYER – Patricia DESANNAUX – Christian GALLE – Monique GALODE – Hervé GUILLARD – Christophe HARDY – Stéphane IDLAS – Elsa LAFAYE – Marylène LE BERRIGAUD – Alice LEBRET – Arnaud LECHEVALIER – Diana LEFEUVRE – Patrice MARIE – Mathieu MILESI – Jean-Pierre OGER – André PHILIPOT – Monique POMMEREUL – Jean-Louis QUILLIOT – Patricia RAULT – Annick ROCHELLE – *Conseillers*

Cécile PARLOT a donné pouvoir à Patrick MANCEAU
Serge BOUDET a donné pouvoir à Louis FEUVRIER
Jean-Christian BOURCIER a donné pouvoir à Maria CARRÉ
Anthony FRANDEBOEUF a donné pouvoir à Jean-Claude RAULT
Michelle GARAVAGLIA a donné pouvoir à Michel BALLUAIS
David LEBOUVIER a donné pouvoir à Joseph ERARD

Laurence CHEREL est représentée par Gilbert BOUFFORT, son suppléant,
Franck ESNAULT est représenté par Patrice MARIE, son suppléant,
Pierre THOMAS est représenté par Jean-Louis QUILLIOT, son suppléant.

Étaient excusés :
Cécile PARLOT – *Vice-présidents délégués*
Isabelle BIARD – Serge BOUDET – Jean-Christian BOURCIER – Laurence CHEREL – Isabelle COLLET – Christelle CORNEE – Virginie D'ORSANNE – Franck ESNAULT – Anthony FRANDEBOEUF – Michelle GARAVAGLIA – Vanessa GAUTIER – Evelyne GAUTIER-LE-BAIL – Karine HUART – David LEBOUVIER – Laurent LEGENDRE – Antoine MADEC – Jean-Claude NOEL – Olivier POSTE – Pierre THOMAS – *Conseillers*

Secrétaire de séance : Maria CARRÉ est désignée secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260209-CC_2026_049-DE

Fougères Agglomération **2026.049**

2026.049 - Équipements et politique culturels - Conservatoire de musique - Conventions partenariales

Une des missions du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de musique René Guizien est le soutien aux pratiques amateurs du territoire ; soutien reconnu essentiel par le Plan Musique départemental et par le projet d'établissement du conservatoire.

À ce titre, il est proposé de renouveler deux conventions :

- ***avec les 4 associations orchestrales du nord du territoire ("L'Harmonie Saint-Martin", "La Fraternelle", "Roc Fanfare", "La Fanfare Saint-Joseph")***, à compter de janvier 2026 jusqu'à la fin de l'année scolaire 2025-2026, afin de permettre aux musiciens membres de bénéficier, à titre gratuit, les vendredis de l'année scolaire, de 2h00 d'encadrement pédagogique dispensées par un enseignant de Fougères Agglomération (aide musicale et technique de la discipline direction d'ensemble envers les chefs de musiques désignés). Les élèves issus des différentes classes instrumentales du conservatoire inscrits en 2ème et 3ème cycle pourront valider leur pratique collective au sein de ces associations orchestrales.

- ***avec les associations "La Batterie-Fanfare de La Chapelle-Fleurigné" et "La Batterie-Fanfare de Javené"***, pour l'année 2025/2026, afin de permettre aux musiciens membres de bénéficier conjointement, à titre gratuit, pendant l'année scolaire, de 2h00 d'encadrement pédagogique dispensées par un enseignant de Fougères Agglomération.

Les projets de conventions sont joints en annexe.

Vu l'avis favorable de la commission « Équipements et politiques culturels » en date du 21 janvier 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération DÉCIDE, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** la convention de partenariat entre Fougères Agglomération et les 4 associations orchestrales que sont L'Harmonie Saint-Martin, La Fraternelle, Roc Fanfare et La Fanfare Saint-Joseph pour la période janvier-juillet 2026 ;
- **D'APPROUVER** la convention de partenariat entre Fougères Agglomération et les Batteries-Fanfares de La Chapelle-Fleurigné et Javené pour l'année 2025/2026 ;
- **D'AUTORISER** le Président ou le Vice-Président délégué à signer tous documents afférents.

Fait et délibéré en séance le 09/02/2026
Pour expédition conforme,
Le Président,
Patrick MANCEAU